

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE UN SYNDICAT MIXTE AU SERVICE DU RÉSEAU MÉTROPOLITAIN AUVERGNAT

Le Pôle métropolitain :

- un outil d'animation territorial pour mettre en dialogue les intercommunalités sur des sujets innovants et/ou les dépassant territorialement car correspondant à un bassin de vie de près de 700 000 habitants.
- un outil politique de plaidoyer pour faire (re)connaître le bassin métropolitain de l'ouest régional.



UN PÔI E STRATÈGE

Positionner et représenter le bassin métropolitain clermontois dans un contexte régional et national

Affirmation de la métropole de l'ouest régional, débat sur l'accès des trains auvergnats au nœud ferroviaire lyonnais, positionnement de la rivière Allier dans le prochain Plan Loire Grandeur Nature...



UN PÔLE COORDONNATEUR

Accompagner et renforcer, à une échelle plus pertinente correspondant au bassin de vie des habitants, des sujets à l'étroit dans les limites intercommunales

Mise en tourisme et observation de la rivière Allier, mobilités interurbaines, politique culturelle, politique de santé, grand cycle de l'eau, transition énergétique, projet alimentaire...



UN PÔLE INCUBATEUR

Explorer et encourager des sujets innovants complémentaires aux compétences des intercommunalités

Covoiturage, déploiement du numérique sur les territoires et pour tous les publics, enseignement à distance, accompagnement à l'ouverture des données (open data)...

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

UN RÉSEAU D'ACTEURS, LIEU DE DIALOGUE, D'ÉCHANGES ET DE PARTAGE



140 km du nord au sud 70 km d'est en ouest



650 000 habitants



342 communes 11 EPCI membres + la CCI63

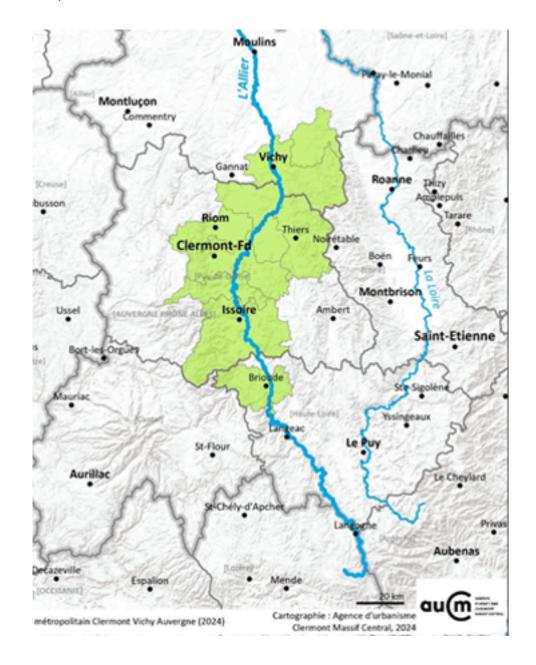
- 1 métropole
- 3 communautés d'agglomération
- 7 communautés de communes



Des partenaires associées

- 2 Parcs Naturels Régionaux (Volcans d'Auvergne et Livradois Forez)
- PETR du Grand Clermont
- SMTC
- Territoires d'industrie

•••



Le Pôle métropolitain n'a pas de personnel dédié. Son animation et ses missions font l'objet d'un accompagnement de l'Agence d'urbanisme Clermont Massif central, dans le cadre de son programme partenarial. De manière complémentaire, certaines missions liées à l'administration et l'exécution budgétaire du Pôle peuvent être assurées par l'EPCI du Président en gouvernance.

Les statuts du Syndicat prévoient annuellement un minimum de 2 réunions du Conseil et 4 réunion du Bureau.







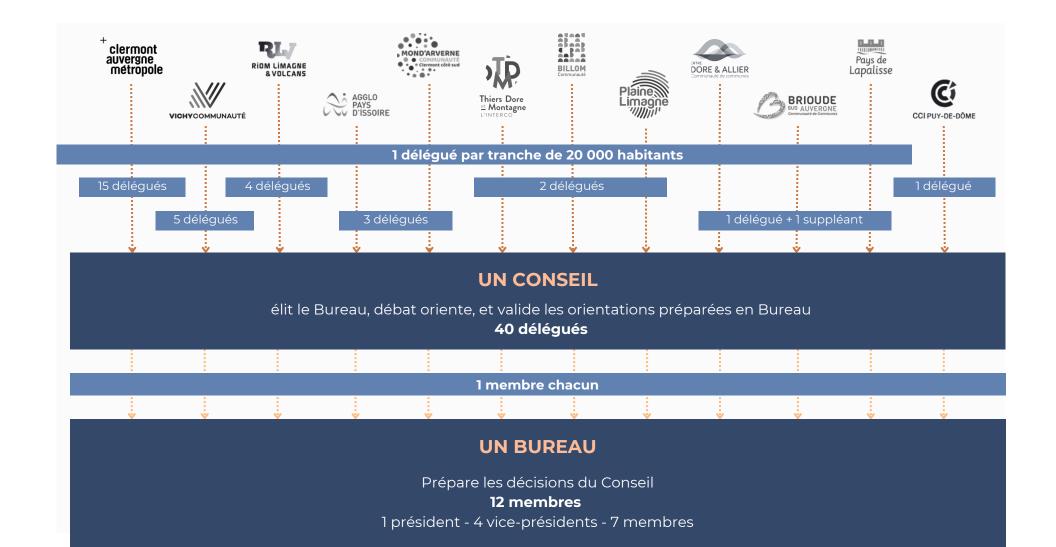


Auvergne Métropole"

Le Président du Pôle est aujourd'hui Monsieur Frédéric BONNICHON, le Président de Riom Limagne et Volcans. Il n'existe pas de règle d'attribution de la présidence dans les statuts.

PRÉSIDENCE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN Frédéric Dominique Pascal Claude Frédéric **ADENOT AGUILERA FAUCHEUX** MAI HURFT **BONNICHON** 2000 2004 2009 2012 Création du syndicat mixte Élections municipales Fusion des EPCI Projet régional Schéma Régional Clermont Vichy Auvergne par les prospectif ARVERNIA d'Aménagement du Territoire intercommunalités de Clermont-"de Brioude à Vichy" "plaque urbaine clermontoise" Ferrand, Riom et Vichy, peu à peu rejointes par celles d'Issoire, Thiers et la Limagne Élections municipales Appel à coopération métropolitain Déclaration d'intention des élus de de la DADTAR Clermont-Ferrand, Riom et Vichy Création du réseau "Clermont

Le Conseil compte **40 membres**. Chaque membre, représenté en fonction de son poids démographique, désigne un ou plusieurs délégués qui siègent au Conseil du Pôle métropolitain. Le Conseil est renouvelé suite au renouvellement des instances intercommunales.



LE PÔLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

FONCTIONNEMENT ET GOUVERNANCE



Le budget du Pôle métropolitain est volontairement limité et sert essentiellement au portage d'études : la moitié vient des cotisations des membres, l'autre d'aides et de subventions en lien avec les sujets d'études.

Budget prévisionnel 2024

Section de fonctionnement - détails des dépenses					
Chapitre / article	Libellé	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024		
011	Charges à caractère général	57 270,42 €	100 873,45 €		
611	Contrats de prestations de services	514,50 €	1 000,00 €		
617	Etude "Défi mobilité : Etoile ferroviaire clermontoise"	50 000,00 €	57 500,00 €		
617	Etude "Défi Allier : Structuration de la Route de l'Allier"		11 000,00 €		
617	Etude "Défi économie : Industrie du futur 4.0"	Í.	11 000,00 €		
6185	Frais de colloques et séminaires	6 755,92 €	9 823,45 €		
6238	Divers (communication)		3 000,00 €		
6257	Réceptions	1 2	4 500,00 €		
6281	Concours divers (adhésions Objectif Capitales et objectifs RER Métropolitain)		3 050,00 €		
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 000,00 €	7 000,00 €		
6218	Riom Limagne Volcans 2024	6 000,00 €	7 000,00 €		
65	Autres charges de gestion courante	280 000,00 €	280 000,00 €		
65548	Animation et administration du Pôle par l'Agence	80 000,00 €	80 000,00 €		
65548	65548 Programme partenarial 2024		200 000,00 €		
			1 1		
	TOTAL BUDGET		387 873,45 €		

Section de fonctionnement - détails des recettes					
Chapitre / article	Libellé	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024		
R 002	Excédent de fonctionnement reporté	61 779,42 €	28 047,45 €		
R 002	Report charge constatée d'avance (mission SNCF)		50 000,00 €		
74	Dotations, subventions et participations	309 538,45 €	309 826,00 €		
74751	Clermont Auvergne Métropole	127 398,58 €	127 391,33 €		
74751	CA Vichy Communauté	39 083,24 €	39 232,63 €		
74751	CA Riom Limagne et Volcans	31 480,39 €	31 562,64 €		
74751	CA Agglo Pays d'Issoire	25 024,59 €	24 967,02 €		
74751	CC Thiers Dore et Montagne	16 388,31 €	16 407,16 €		
74751	CC Plaine Limagne	12 821,83 €	12 841,81 €		
74751	CC Billom Co	13 881,36 €	13 899,08 €		
74751	CC Mond'Arverne	21 256,96 €	21 268,70 €		
74751	CC Entre Dore et Allier	8 397,33 €	8 437,69 €		
74751	CC Brioude Sud Auvergne	7 896,03 €	7 897,69 €		
74751	CC Pays de Lapalisse	5 908,83 €	5 919,27 €		
7478	CCI 63	1,00 €	1,00€		
	TOTAL BUDGET		387 873,45 €		

Les EPCI s'acquittent d'une contribution aux dépenses du syndicat mixte répartie entre les membres comme suit :

• Part fixe correspondant aux dépenses afférentes au fonctionnement général du syndicat et au financement de l'ingénierie des actions globales à partir de deux critères qui seront actualisés chaque année :

o pour 50% de son montant en fonction de la population totale de l'EPCI; o pour 50% de son montant en fonction du nombre de sièges affecté.

1 délégué par tranche de 20 000 habitants

8 654 hab	1 délégué + 1 suppléant	Pays de Lapalisse	5 919,27 €
17 447 hab	1 délégué + 1 suppléant	Brioude Sud Auvergne	7 897,69 €
19 847 hab	1 délégué + 1 suppléant	Entre Dore et Allier	8 437,69 €
21 767 hab	2 délégués	Plaigne Limagne	12 841,81 €
26 466 hab	2 délégués	Billom Communauté	13 899,08 €
37 613 hab	2 délégués	Thiers Dore et Montagne	16 407,16 €
41 566 hab	3 délégués	Mond'Arverne	21 268,70 €
58 003 hab	3 délégués	Agglo Pays d'Issoire	24 967,02 €
69 663 hab	4 délégués	Riom Limagne et Volcans	31 562,64 €
86 098 hab	5 délégués	Vichy Communauté	39 232,63 €
301 376 hab	15 délégués	Clermont Auvergne Métropole	127 391,33 €
	1 délégué	CCI du Puy-de-Dôme	1€
		Cotisation des membres	309 826,33 €

population totale et cotisation de 2024

• Part variable dont le montant et la répartition entre l'ensemble des membres sont fixés par le Conseil du Pôle métropolitain en fonction des projets à réaliser dans le cadre de l'année budgétaire.

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

LES TROIS DÉFIS DU MANDAT 2020-2026

DÉFI ÉCONOMIE

"Industrie du futur"

- Réunions territorialisées avec les industriels
- Manifeste pour une stratégie industrielle territoriale
- Club des territoires d'industrie Clermont Vichy Auvergne
- Workshop Industrie du futur



DÉFI MOBILITÉS

SERM Clermont Auvergne

- Cofinancement et suivi de l'étude « Etoile ferroviaire »
- Suivi de l'étude de préfiguration SERM
- Animation du dialogue territorial
- Expertise : dossier minute, études de préfiguration



DÉFI ALLIER

Mise en tourisme de la rivière Allier

- Etude « Routes de l'Allier » (voyage d'étude sur le Val de Loire)
- Etude de faisabilité d'un observatoire (Etude Canoë kayak)
- Etude baignade : enquêtes, rapport, webinaires... (Guide des bonnes pratiques des maisons de l'Allier)
- Enquête de fréquentation « Via Allier » (Cycle de rencontres « Parlons rivière »)



Merci de votre attention

Pour en savoir plus : https://pm-cva.org/

PÔLE MÉTROPOLITAINClermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Pays de Lapalisse Mond'Arverne Communauté - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne 68 ter avenue Edouard Michelin - 63 100 Clermont-Ferrand – Tél : 04 73 17 48 02